



# GUIDE DE MOBILITE SORTANTE

---

Direction ITES / International

## Pour une mobilité étudiante

### Contacts :

Infos générales / Partenariat / aides au financement : Gilles ALLIERES, [g.allieres@ites-formation.com](mailto:g.allieres@ites-formation.com)

Pour les formations actuellement concernées, les responsables pédagogiques :  
Sous l'autorité d'Eric DAEM, [e.daem@ites-formation.com](mailto:e.daem@ites-formation.com)

- Assistants de service social : Rozenn LE HOUERFF, [r.lehouerff@ites-formation.com](mailto:r.lehouerff@ites-formation.com)
- Educateurs spécialisés : Catherine LE GALL, [c.legall@ites-formation.com](mailto:c.legall@ites-formation.com)
- Educateurs techniques spécialisés : Catherine LE GALL, [c.legall@ites-formation.com](mailto:c.legall@ites-formation.com)
- Moniteurs éducateurs : Emmanuelle PELE, [e.pele@ites-formation.com](mailto:e.pele@ites-formation.com)



Ce guide est conçu pour vous informer des étapes de la démarche du processus projet

### Préambule :

Le conseil d'administration de l'ADSEA29, association gestionnaire, légitime l'activité internationale de l'ITES. L'institut s'est doté d'une organisation pour vous accompagner dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité. L'ITES soutient et promeut les stages à l'étranger. Il favorise cette dynamique et l'inscrit dans son dispositif pédagogique. L'engagement dans une politique d'ouverture internationale doit permettre une pratique d'échanges internationaux formalisée par des accords et des conventions. L'Institut a le souci de préparer les futurs travailleurs sociaux à intervenir dans un contexte multiculturel qui respecte le droit à la mobilité et favorise la rencontre des personnes d'origines diverses.

Un stage à l'étranger permet de réaliser des apprentissages différents et complémentaires de ceux acquis en France. Il permet d'approcher différents contextes d'intervention sociale, de préparer aux circulations des personnes et des cultures.

La valeur ajoutée :

- ouverture d'esprit,
- capacité d'adaptation,
- apprentissage d'une langue in situ,
- diversification des analyses,
- transférabilité des connaissances dans un contexte de travail en France,
- enrichissement (non négligeable) du CV.



## LE PROCESSUS PROJET :

Un proverbe de sagesse orientale dit que *pour faire un vrai voyage, il faut le faire trois fois : une fois en le préparant, une fois en le vivant, une fois en le racontant...*

Il débute à l'entrée en formation lors de la **réunion de présentation de l'activité internationale de l'Institut**, c'est-à-dire en septembre de chaque année. C'est un temps facultatif, en dehors de la programmation des enseignements.

Présentation :

- du dispositif institutionnel (choix et limites),
  - >une volonté institutionnelle portée par notre association, l'ADSEA29,
  - >identification des responsables de l'activité internationale,
  - >les formations concernées,
  - >les destinations (ouverture et restrictions envisageables),
  - >nos partenariats.
  
- des conditions pour partir,
- du suivi du stage,
- du retour d'expériences,
- des aides financières à la mobilité.
  
- Témoignages des étudiants partis en stage à l'étranger l'année antérieure / échanges

Pour effectuer un stage à l'étranger, il ne suffit pas d'en faire la demande. Le principe du volontariat est privilégié : c'est l'étudiant qui décide de partir effectuer une expérience hors métropole. L'étudiant doit préparer son projet. L'ITES garantit un **travail d'accompagnement du projet** qui comprend plusieurs phases :

- l'élaboration d'un programme de rencontres mensuelles d'octobre à mars ou juin (selon les formations) pour l'ensemble des candidats avec le responsable de l'activité internationale et le responsable des formations concernées. Chaque mois, un point individuel est réalisé au sein du collectif.
- la recherche par le candidat d'une destination et d'un terrain de stage, vérification du contexte géopolitique et sanitaire du pays concerné,
- l'expression des motivations,
- l'inscription dans un apprentissage de la langue du pays d'accueil,
- la pérennisation des contacts avec le lieu de stage,
- la recherche d'un hébergement,
- les démarches pour une aide financière à la mobilité,



- l'étude de la faisabilité du projet (compatibilité avec la formation, conditions financières, assurances, exigences administratives et sanitaires...),
- la rédaction d'un projet de stage,
- en filigrane de toutes ces étapes, l'étudiant travaille la cohérence et la pertinence de son projet avec ses référents de formation. L'équipe pédagogique, en lien avec la direction peut intervenir à tout moment du processus.

### La phase de validation du projet :

Elle intervient en fin d'année scolaire

- étude du dossier par une commission ad hoc (formateurs et adjoints de Direction),
- transmission au candidat du résultat (validation ou non),

Précision : selon la formation, si le stage à l'étranger doit impérativement se dérouler en 2<sup>ème</sup> année, la validation par l'équipe pédagogique de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année est impérative.

- circulation de la convention tripartite (ITES-stagiaire-établissement d'accueil) pour signatures,
- l'équipe pédagogique de la formation fixe les modalités de continuité de la formation durant la période de stage. Ces modalités sont clairement définies et ne peuvent donner lieu ni à négociation ni à modification.

### PENDANT LE STAGE

- L'étudiant en mobilité reste en contact avec les responsables de l'activité internationale de l'ITES. L'étudiant peut l'interpeller à tout moment en cas de difficulté.
- Le suivi pédagogique s'effectue par mail ou tout autre moyen à disposition (mail, fax, téléphone, Webcam-Skype). La fréquence des communications est déterminée par l'équipe pédagogique.
- L'étudiant veillera à produire les documents et travaux demandés relatifs à sa formation.

### A L'ISSUE DU STAGE

- Les étudiants partis en stage à l'étranger bénéficient à leur retour d'un temps réservé de réadaptation animé par les formateurs. Ce temps est inscrit au programme de la formation.
- Les étudiants partis en stage seront sollicités pour présenter leur expérience durant des temps de restitution orale dans le groupe de formation selon les modalités pédagogiques en vigueur dans la formation suivie.
- Ces mêmes étudiants seront sollicités pour présenter leur expérience aux candidats au stage à l'étranger de l'année suivante en début d'année scolaire.



## LES ASPECTS PRATIQUES :

### ■ La sécurité sociale

Vous partez au sein de la communauté européenne :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-faire-vos-etudes-a-l-etranger/vous-partez-faire-des-etudes-en-europe.php>

Vous partez hors de l'Europe :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-faire-vos-etudes-a-l-etranger/vos-etudes-se-deroulent-hors-de-l-8217-europe.php>

### ■ Le Ministères des affaires étrangères

Site à consulter régulièrement entre autres pour les tensions géopolitiques, les catastrophes naturelles les épidémies. Mais aussi pour les conditions sanitaires à remplir impérativement selon la destination. Les formalités administratives nécessaires pour chaque pays sont indiquées.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### ■ Le Conseil Régional de Bretagne

Pour vos demandes d'aide financière à la mobilité, accès au portail Extranet

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/bmouve-bretagne-mobilite-ouverture-europe/>  
<https://extranets.region-bretagne.fr/Portail-Aides/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-CONNEXION>

### ■ Brest-Métropole

Aide de Brest Métropole <https://www.bij-brest.org/article321.html>

<https://www.bij-brest.org/rubrique30.html>